

Le 18 septembre 2019

Communiqué de presse

La CCI Paris Ile-de-France est lauréate de la 2ème vague de l'appel à projets « Prépa-Apprentissage #demarretastory »

La CCI Paris Ile-de-France a été sélectionnée par le ministère du Travail dans le cadre de l'appel à projets « Prépa-apprentissage - #demarretastory »*. Ce choix illustre la qualité et la diversité de l'offre de formation des écoles de la Chambre.

Le dispositif, baptisé « Chacun sa Prépa » de la CCI Paris Ile-de-France, doit permettre d'accueillir et d'accompagner jusqu'à l'insertion dans l'entreprise **800 jeunes en 2019 et 2020** dans 6 de ses écoles : CFI, FERRANDI PARIS, GOBELINS, GESCIA, ITESCIA et L'EA.

Cette Prépa-Apprentissage « Chacun sa Prépa » permet à des jeunes éloignés de l'emploi d'être accompagnés pour construire leur projet professionnel, de trouver des entreprises d'accueil et de faciliter la signature de leur contrat.

Fort des expertises du dispositif de formation de la CCI Paris Ile-de-France, le projet « Chacun sa Prépa » s'appuie sur un diagnostic systématique de la situation du jeune et une expérience reconnue des écoles participantes et des structures d'orientation et d'accompagnement médico-social existants.

« Nous avons répondu naturellement à cet appel à projets qui s'inscrit pleinement dans notre engagement en faveur des entreprises, de la formation et de l'emploi » souligne Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France. « « Chacun sa Prépa » conjugue l'offre exhaustive et modulable de nos 6 écoles qui permette d'agir sur d'éventuelles difficultés rencontrées par les participants que ce soit d'ordre social, matériel ou médical ; de les accompagner progressivement dans la construction de leur projet professionnel ; de signer un contrat d'apprentissage et d'intégrer une formation » conclut-il.

Ce projet vient en complément de la nouvelle plateforme d'information et d'aide à l'orientation sur l'apprentissage www.chacunsavoie.com.

* La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » portée par Muriel PENICAUD, ministre du Travail, prévoit la mise en place d'une préparation à l'apprentissage dans les CFA, dont l'objectif est d'accompagner les personnes souhaitant s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage, par toute action permettant de développer leurs connaissances et leurs compétences, et de faciliter leur intégration dans l'emploi. Dans ce cadre, l'appel à projets « Prépa-Apprentissage #demarretastory » du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) a été lancé le 12 novembre 2018.

Relations presse :

Hassan Chalada - 01 55 65 70 57 – hchalada@cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)